



Préambule

Un ano màs und iam eccoti mit uns again
Pauvre et petit on the graves dos nossos amados édreton
E pure pionsly tapàudolos in their sleep
Dal pallio glorios das virgens und infants.
(« La neige », Valéry Larbaud)

Peu d'écrivains poussent aussi loin que James Joyce, célèbre pour son sibyllin *Finnegans Wake* (1939), ou que Valéry Larbaud, dans son poème « La neige », l'écriture plurilingue ! Et pourtant, cette fluidité entre les langues est forte d'une immense potentialité, certes poétique, mais aussi narrative. Au-delà du simple exotisme, l'irruption d'une langue-autre dans un texte peut, par exemple, participer d'un savant jeu de caché-dévoilé... Comment donner à lire ce dialogue des langues – qui est avant tout celui de la vie quotidienne dans notre monde globalisé – dans un texte littéraire ? C'est ce dialogue entre le français standard et les autres langues qui lui sont aux antipodes (telles que les langues orientales, africaines, océaniques enseignées à l'Inalco), mais aussi entre le français standard et ses variétés topiques (joual, créole martiniquais, nouchi, picard, etc.) que nous nous proposons d'explorer à travers le **Concours Inalco de la nouvelle plurilingue** sur le thème *Langues en dialogue*, concours qui imposera cette contrainte linguistique : employer au moins une autre langue ou variété en plus du français standard (ou français de Paris).

En raison de son ouverture au monde (plus de 70 langues y sont enseignées, dont de nombreuses langues dites « rares » et minorées), aucun lieu ne se prête mieux que l'Inalco à accueillir un tel concours, plus encore avec le partenariat de l'OIF, promoteur du plurilinguisme en même temps que de la francophonie. C'est d'autant plus vrai que le français en francophonie se décline sous des formes très variées, trop souvent invisibilisées ou minorées. C'est donc aussi ce plurilinguisme interne aux langues, dont le caractère homogène n'est que factice, que notre concours veut promouvoir, en particulier pour le français, dont le singulier masque la diversité géolinguistique des variantes régionales comme nationales.

C'est ce bruissement des langues en francophonie que ce concours souhaiterait faire entendre, à travers vos écrits !

Isabelle Cros, Présidente du Jury

Règlement et conditions de participation

1^{ère} édition du Concours Inalco de la nouvelle plurilingue, en partenariat avec l'OIF

Adressé aux étudiant.e.s francophones du monde entier

Année 2020 : thème « Langues en dialogue »

Inscription avant le 28 juin et envoi de la nouvelle jusqu'au 1^{er} septembre 2020, minuit

ARTICLE 1 – participant.e.s

Ce concours de nouvelles est organisé par l'Inalco, avec le soutien de l'OIF. Pour l'année 2020, il est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s francophones inscrit.e.s dans un établissement universitaire pour l'année académique 2019-2020 en France, en francophonie et au-delà.

Est ici considéré comme francophone une personne capable de communiquer en français, quel que soit son niveau. Le français peut donc être langue première (ou maternelle), langue seconde ou langue étrangère.

ARTICLE 2 – thème et contrainte d'écriture

Le thème proposé pour l'année 2020 est : **LANGUES EN DIALOGUE.**

Le texte devra être écrit en français mais faire intervenir, même ponctuellement, une autre langue que le français standard parisien. Les langues fabriquées et inventées sont autorisées.

Exemples de variétés du français admises (liste non exhaustive) : picard, suisse romand, créole guadeloupéen ou mauricien, joul, parler marseillais, nouchi, acadien, ...

Exemples de langues admises (liste non-exhaustive, malgré les apparences) :



ARTICLE 3 – nouvelles

Par « nouvelle », il faut entendre un récit bref avec une chute.

La nouvelle doit faire entre 1 800 et 3 600 mots (le nombre de mots d'un fichier au format Word est consultable en cliquant dans le menu sur l'onglet Outils puis statistique). Les nouvelles doivent être écrites principalement en français et lisibles pour un lecteur francophone, qui ne maîtrisera très probablement pas la ou les autres langues employées. Seules les œuvres originales, non publiées, sont acceptées. Du seul fait de leur participation, les auteur.e.s garantissent les organisateurs et les membres du jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

Les œuvres écrites en collaboration ne sont pas admises.

ARTICLE 4 – frais d'inscription

Le concours est gratuit et aucun frais d'inscription n'est demandé.

ARTICLE 5 – dépôt des candidatures

La participation au concours se fait en deux temps : inscription puis envoi de la nouvelle.

INSCRIPTION : Pour participer, les candidat.e.s devront auparavant s'inscrire via un [formulaire en ligne](#) avant le 28 juin 2020.

ENVOI DE LA NOUVELLE : Dans un deuxième temps, les inscrit.e.s recevront les informations nécessaires pour envoyer leur nouvelle avant le 1er septembre, minuit (heure de Paris).

L'envoi devra respecter les conditions suivantes :

- Remplir au préalable le formulaire d'inscription en ligne
- Nommer le fichier de la nouvelle ainsi : « CNP2020_NOM_Titre de la nouvelle »
- Déposer les fichiers (justificatif du statut d'étudiant et nouvelle) au format « .pdf »
- Le texte de la nouvelle doit être anonyme, le nom n'apparaissant que dans le nom du document, mais comporter obligatoirement un titre et l'indication du nombre de mots, et la liste des langues/variétés du français employés.

Le non-respect de ces dispositions entraînera l'élimination des candidat.e.s.

Une seule nouvelle par candidat.e sera acceptée.

ARTICLE 6 – jury

Le jury, composé de personnalités extérieures, de personnels enseignants-chercheurs et administratifs, ainsi que d'étudiant.e.s de l'Inalco, est constitué par la présidente du Concours

de la nouvelle plurilingue. Il sélectionne les meilleurs textes pour le concours et choisit le thème de l'année suivante.

Le jury est souverain et statue sans recours.

ARTICLE 7 – prix

Les prix suivants pourront être décernés :

- le 1er prix, d'un montant de : 500 €
- le 2e prix, d'un montant de : 200 €
- le 3e prix, d'un montant de : 100 €
- Les dix premières nouvelles primées : publication en 500 exemplaires
- Les vingt premières nouvelles primées : participation à un atelier d'écriture animé par l'un des écrivains parrainant le concours.

L'atelier pourra avoir lieu à distance ou en présence, à Paris, lors de la remise des Prix. Les frais liés à la venue à Paris ne seront pas pris en charge.

ARTICLE 8 – publication

Les concurrent.e.s cèdent leur droit de publication dans tout journal, revue ou plaquette, document audiovisuel, livre, ou émission radiophonique, sans qu'il puisse être exigé de droits de la part des auteurs.

ARTICLE 9 – calendrier

- Avant le 28 juin 2020 : [inscription en ligne obligatoire](#)
- Début juillet 2020 : participation (facultative) à l'atelier d'écriture sur l'écriture plurilingue (en ligne)
- Avant le 1er septembre 2020 : envoi de la nouvelle
- Novembre-décembre 2020 : annonce des résultats
- Mars-avril 2021 : Remise des prix à Paris (Inalco) et ateliers d'écriture par nos parrains pour les participant.e.s primé.es.

ARTICLE 10 – utilisation des données à des fins de recherche

Ce concours, qui vise à promouvoir le plurilinguisme, s'adosse à des recherches en didactique des langues-cultures et en littérature sur l'écriture plurilingue. Vous êtes cependant tout à fait libre de ne pas accepter que vos données soient utilisées à ces fins de recherche, sans conséquence aucune sur votre participation. En cas de refus, n'oubliez pas de le préciser dans le formulaire d'inscription.

ARTICLE 11 – acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Conformément à la loi “Informatique et Libertés, vous disposez par rapport aux informations collectées vous concernant, d’un droit d’accès et de rectification.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir toute information complémentaire sur le concours vous concernant, veuillez vous adresser à :

concoursnouvelleplurilingue@gmail.com ou isabelle.crosprigent@inalco.fr

Au plaisir de vous lire !